

MISE EN GARDE CONTRE LES RISQUES INHÉRENTS ET FORMULE DE DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ**ALTIPARC INC., VILLAGE ARBRE-EN-CIEL ET ARTEMANIA**

Date: _____

Prénom	Nom de famille		
Adresse	Ville	Province	Code postal
► ADRESSE COURRIEL:		No. de téléphone	

Je reconnais avoir lu les règlements de mise en garde contre les risques inhérents et la réglementation du VILLAGE ARBRE-EN-CIEL (ci-dessous).

- J'atteste que j'assisterai avec attention à la séance d'information et que je serai informé(e) des mesures de sécurité et des implications de ma participation concernant les risques inhérents d'accidents et de blessures corporelles lors de ma présence dans le VILLAGE ARBRE-EN-CIEL. J'appliquerai avec rigueur l'ensemble des règles de sécurité et règlements de cette activité.
- J'ai été informé des risques inhérents rencontrés sur les lieux découlant de l'usage glissades, filet et autres installations.
- Je suis le (la) seul(e) et le (la) meilleur(e) juge de mon degré d'habileté pour participer à cette activité et je suis conscient(e) des risques additionnels auxquels je m'expose volontairement et en toute connaissance de cause.
- Je suis en bonne santé physique et mentale et je ne souffre d'aucun handicap ou condition physique pouvant constituer un danger en rapport avec les activités du VILLAGE ARBRE-EN-CIEL et des parcours au sol et accepte d'y participer librement. En conséquence, je dégage de toute responsabilité ALTIPARC inc. et ses filiales ou maison mère ainsi que les organisateurs de cette activité.
- Rallye GPS : j'ai été informé des risques inhérents à la promenade dans les sentiers et du degré de difficulté (forme et mobilité de chaque participant).
- Je consens à ce que ALTIPARC INC., VILLAGE ARBRE-EN-CIEL ou ses représentants me photographient ou réalisent des photos sur lesquels je figure. Il est entendu que ces photos ne seront pas utilisées de manière commerciale à moins d'une autorisation écrite par le sujet principal. De ce fait, je comprends que mon image pourrait se retrouver en arrière-plan d'un sujet principal.
- La direction d'ALTIPARC inc., du VILLAGE ARBRE-EN-CIEL et d'ARTEMANIA et de ses patrouilleurs se réservent le droit ultime d'exclusion à toute personne ne respectant pas les règles de sécurité sans autre forme d'avertissement et de remboursement.
- En cas de pluie, les activités du VILLAGE ARBRE-EN-CIEL et du parc ALTIPARC inc. ne seront pas interrompues, donc aucun remboursement ou compensation ne sera effectué. En cas d'orages ou de vents violents, les responsables du parc se réservent le droit d'interrompre les activités afin d'assurer la sécurité des clients. Aucun remboursement ou compensation ne sera effectué.
- Il est fortement conseillé d'avoir les cheveux longs attachés, des chaussures et des vêtements de sport dans le VILLAGE ARBRE-EN-CIEL ET ARTEMANIA. Vous êtes en milieu forestier. Nous nous dégageons de toutes responsabilités en cas de tâches et d'accros sur les vêtements et chaussures.
- N'hésitez pas en cas de doute à demander conseil à nos guides patrouilleurs au cas de situation délicate.

JE PARTICIPERAI À L'ACTIVITÉ SUIVANTE : **VILLAGE ARBRE-EN-CIEL** **RALLYE GPS** **ARTEMANIA**
► Je suis âgé(e) de _____ ans. ► Signature du participant(e): _____
► Signature du des parent(s) ou tuteur(s) ou si âgé(e) de moins de 18 ans _____
J'aurai sous ma responsabilité la supervision et la sécurité des enfants suivants* :
***Maximum 6 enfants entre 0 et 9 ans par adulte superviseur et maximum 10 enfants entre 10 et 14 ans**

NOM COMPLET	ÂGE	NOM COMPLET	ÂGE

RISQUE INHÉRENTS À L'ACTIVITÉ : Je suis conscient qu'en participant à cette activité je m'expose à certain risque incluant mais ne se limitant pas aux chutes au sol, chutes de hauteur, impact ou collision avec un arbre, des plateformes ou autre objet naturel ou fabriqués, collision avec d'autre participant, patrouilleur ou spectateurs, fractures, foulures, insolation, étourdissements, ecchymoses, hyper ventilation. Les femmes enceintes, les personnes cardiaques et les personnes souffrantes d'embonpoint (plus de 250 livres) devraient s'abstenir de pratiquer cette activité.

RÈGLEMENTATION INTÉRIEUR DU VILLAGE ARBRE-EN-CIEL

Il est interdit d'être sous l'effet de drogue ou d'alcool dans l'enceinte du VILLAGE ARBRE-EN-CIEL. L'usage de drogue et d'alcool (sauf à l'endroit approprié et légal pour la consommation d'alcool) est interdit en tous temps sur le site de ALTIPARC inc.

Il est interdit de fumer à moins de 9 mètres du VILLAGE ARBRE-EN-CIEL, des bâtiments et de la forêt.

Les adultes accompagnateurs doivent superviser leurs enfants en tout temps.

Les participants doivent respecter l'heure de fin des activités. Des bracelets sont distribués et mis obligatoirement au poignet. Des frais supplémentaires seront appliqués si dépassement du temps d'activité sans autorisation d'un responsable.

Les adultes accompagnateurs doivent s'assurer que les enfants respectent les règlements.

Il est interdit de consommer de la nourriture ou des boissons dans les activités.

Les participants doivent respecter le principe de file d'attente et procéder à tour de rôle.

Restez dans les sentiers balisés.

Les glissades ne doivent être utilisées que pour descendre.

Maximum de 5 participants par cabane dans les arbres.

Ne pas courir dans le Village ou participer à des jeux comme la "tag".

Être respectueux de tous les participants.

ALTIPARC, ARTEMANIA et Village Arbre-en-Ciel sont des marques de commerce appartenant à ADMD Inc.